

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 4 septembre 2018 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :

M.	Christian Baril	maire
M ^{me}	Nancy Tousignant	conseillère siège # 2
M.	Robert Gendron	conseiller siège #3
M ^{me}	Amélie Guay	conseillère siège #4
M.	René Caron	conseiller siège #5
M ^{me}	Claudette Fournier	conseillère siège #6

Est absent : M. Daniel Demers conseiller siège #1

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à cette séance : M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

2018-09-185

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 14 AOÛT 2018

3.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

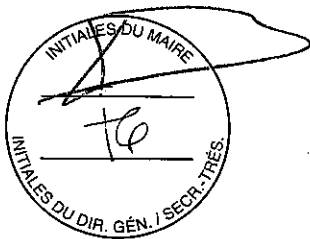
2018-09-186

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance du 14 août dernier.

3.2 Suites

La directrice générale France Grimard, mentionne que toutes les résolutions ont été transmises à qui de droit.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 14 août 2018 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Formation « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des PL122, 155 et 108 » - ADMQ

2018-09-187

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Claudette Fournier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la participation de M^{me} France Grimard, directrice générale à la formation, donnée par L'ADMQ, intitulée « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des PL122, 155 et 108 » le 21 novembre prochain, à Drummondville, au montant de 307 \$ plus les taxes applicables. Les frais de transport sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

5.2 Vérification comptable – Demande d'offre de services

2018-09-188

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la demande d'offre de services de gré à gré pour la vérification comptable pour une durée de 2 ans, à compter de l'année financière 2018.

Il est de plus résolu d'accepter le devis d'offre de services tel que rédigé.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2018-09-189

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	12 745,07 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	12 913,52 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	110 745,30 \$

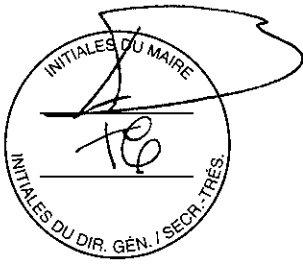
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Premiers répondants – Entente de partage avec la municipalité de Parisville

Considérant que la municipalité de Parisville a mentionné son intérêt à travailler avec la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent sur une entente de partage relative aux services de premiers répondants;

2018-09-190

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

De mandater M^{me} Amélie Guay ainsi que la directrice générale, afin de travailler sur une entente de partage pour le service de premiers répondants entre les municipalités de Parisville et Deschailons-sur-Saint-Laurent. Le projet final d'entente devra être présenté et approuvé par les membres du conseil avant sa signature officielle.

8. TRANSPORT

8.1 Travaux de réfection 18^e Avenue et 3^e Rue – Décompte progressif n^o 1

Considérant les travaux de réfection de la 18^e Avenue et 3^e Rue octroyés à l'entreprise Les Excavations Sainte-Croix inc.;

Considérant que la firme SNC Lavalin inc., mandaté pour la préparation des plans et devis et assistance à la surveillance des travaux recommande le paiement du décompte progressif n^o 1 au montant de 229 001,26 \$ taxes incluses;

2018-09-191

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De payer le décompte progressif n^o 1 au montant de 229 001,26 taxes incluses, à l'entreprise « Les Excavations Sainte-Croix inc. », pour les travaux réalisés au 31 août 2018, relatifs au projet de la réfection de voirie de la 18^e Avenue et de la 3^e Rue.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'août 2018 est de 525,71 m³ (107 521,33 gallons impériaux).

9.2 Réhabilitation des égouts – Libération de la retenue

Considérant que les travaux de réhabilitation des égouts octroyés à l'entreprise « SADE Canada inc. », sont terminés;

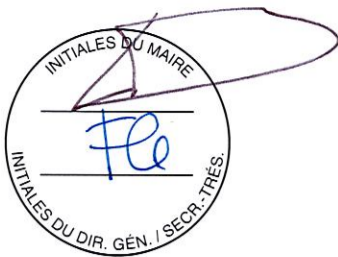
Considérant que la firme SNC – Lavalin inc., mandatée pour la surveillance de bureau et de soutien technique lors des travaux, recommande la libération de la retenue au montant de 21 338,92 \$, taxes incluses à l'entreprise « SADE Canada inc. »;

2018-09-192

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Claudette Fournier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De procéder au paiement de la retenue au montant de 21 338,92 \$, taxes incluses à l'entreprise « SADE Canada inc. ».

Le paiement sera versé à la réception des tous les documents requis pour prononcer la réception définitive du projet.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Rapport des permis émis en août 2018

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 11 permis ont été délivrés au cours du mois d'août 2018 pour un montant de 362 900 \$.

10.2 Prolongement de la 16^e et 18^e Avenue – Décompte n° 3 final

Considérant que les travaux de prolongement de la 16^e et de la 18^e Avenue octroyés à l'entreprise « Les Excavations Sainte-Croix inc. » sont terminés;

Considérant que la firme SNC-Lavalin inc., mandaté pour la surveillance de chantier et la surveillance de bureau lors des travaux recommande le paiement du décompte progressif n° 3 final au montant de 66 695,25 \$ taxes incluses;

2018-09-193

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De procéder au paiement du décompte progressif n° 3 final, au montant de 66 695,25 \$ taxes incluses, à l'entreprise « Les Excavations Sainte-Croix inc. ».

Le paiement sera versé à la réception des tous les documents requis pour prononcer la réception définitive du projet.

11. LOISIRS ET CULTURE

12. QUESTIONS DIVERSES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nouveau développement – Terrain vendu

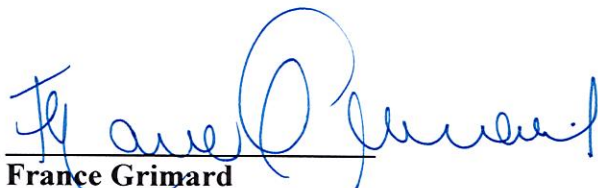
Branchement d'aqueduc, côte du Quai

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2018-09-194

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 20 h 27.


France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière


Christian Baril
maire